

Compte rendu du conseil de quartier

Mardi 15 novembre 2022

Ordre du jour

- Les demandes en cours
- Référendum kremlinois annuel
- Résultats de l'audit propreté
- Point d'étape sur le budget participatif
- Les événements à venir
- Les questions des Kremlinoises et des Kremlinois relatives à la vie de quartier

Les demandes en cours

Le bureau de quartier a mis en place un tableau de suivi des demandes qui reviennent régulièrement sur des interrogations quotidiennes et des projets à moyen et long terme. Ci-dessous, le tableau récapitulatif :

Sollicitation	Réponse de la mairie
Plan d'action de la mairie pour la lutte contre le stationnement irrégulier. Pourquoi pas un audit sur la sécurité ?	La verbalisation a lieu, physiquement et par les caméras. Aucun caméra n'est éteinte ou en panne.
Point de collecte des vêtements, fréquence de ramassage	1 Passage hebdomadaire est prévu et des interventions supplémentaires doivent avoir lieu après les signalements réguliers que fait la Ville à l'EPT. C'est une situation de dysfonctionnement de la part du prestataire.
Installation d'un balisage + pancarte pour l'accès aux WC dans le parc Pinel	Réalisé en mai 2022 (juste avant le festival de l'écologie populaire)
Rue Delescluze, la soufflerie du Why not fait un bruit infernal.	Des contacts ont été pris avec le gérant de Why Not pour une mise en conformité du conduit d'extraction.

Sollicitation	Réponse de la mairie
Piste cyclable avenue de Fontainebleau	La piste bleue est en cours d'effacement par le Conseil départemental à la demande de la Ville, qui relayait la demande du Conseil de quartier. La piste partagée bus/vélo est donc la seule piste utilisable par les cyclistes à partir de la rue du 14 juillet jusqu'à Villejuif. La Ville a sollicité à nouveau le Département pour que des études aient lieu rapidement afin de travailler à un plan d'aménagement pérenne pour une piste distincte.
Calendrier des travaux d'aménagement du Square Jules-Guesde	Les travaux opérés par la RATP au niveau du square sont bientôt terminés. Une étude est en cours pour réaliser un avant-projet et sera soumise à la concertation début 2023 avec les habitants du quartier pour réfléchir à l'aménagement du futur square.
Etat d'avancement du projet Îlot Rossel	La réunion publique a lieu rue Rossel ce samedi 18 novembre à 9h30 pour évoquer le projet et réfléchir collectivement aux aménagements à entreprendre.
Quelle solution pour l'encorement des poubelles sur le trottoir au	Les services travaillent en transversalité sur ce secteur considéré comme problématique. La Ville est en train d'étudier plusieurs pistes pour enrayer cette situation.

Questions relatives aux demandes en cours

N'aurait-il pas fallu conserver la piste cyclable jusqu'à trouver une solution pérenne ? Car en l'état actuel, c'est très dangereux pour les cyclistes.

Représentant du bureau de quartier : C'est une décision qui émane du conseil de quartier. Nous avons sollicité la mairie pour qu'elle la supprime car elle était dangereuse pour tout le monde. Le partage de l'espace public n'était pas possible en l'état.

Jean-François Delage : cela fait 2 ans que l'on attend une solution pérenne. Nous avons fait de multiples relances auprès du département.

Un arrêté municipal a-t-il été pris ?

Jean-François Delage : Non car c'est une voie départementale.

A-t-on une date pour la réalisation du square Jules-Guesde ?

Jean-Luc Laurent : Un paysagiste est en train de travailler sur le projet. Une concertation est prévue avec votre conseil de quartier puis nous lancerons un marché public pour les travaux. Nous sommes en train de discuter de l'inscription au budget 2023. Un financement de la RATP est prévu, mais il ne couvrira pas l'intégralité du projet.

Connaissez-vous les axes de travail du paysagiste ? Est-il capable de proposer plusieurs options ?

Jean-Luc Laurent : Il a eu des orientations de la Ville, mais nous avons prévu un périmètre plus large d'intervention. Nous souhaitons poursuivre la méthode de la co-construction avec le conseil de quartier. Ce ne sera donc pas un projet à prendre ou à laisser. Nous espérons commencer les travaux en 2023, mais il est difficile de donner une date précise à ce stade.

Jean-François Delage : Nous reprendrons l'exemple de co-construction du square Anne Sylvestre que je vous invite à découvrir.

Concernant le projet de l'îlot Rossel, un commissaire enquêteur avait été saisi, avez-vous communiqué sur son rapport ? Ses recommandations ont-elles été suivies ?

Jean-Luc Laurent : Nous avons reçu un avis favorable du commissaire enquêteur sur le projet avec deux recommandations. Le Conseil municipal a approuvé les deux recommandations à savoir une élaboration concertée du projet et le relogement des personnes. La concertation du samedi 18 novembre sera quant à elle axée sur l'environnement, la mémoire et le bien-être de cette zone. Une concertation est en cours avec l'école Jean-Zay car il y aura une restructuration et une nouvelle école élémentaire pour remplacer l'école Brossolette, qui partage actuellement les locaux et la cour du lycée. Le projet est en étude avant de rechercher un architecte. Le projet inscrit actuellement dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) ne sera pas celui qui sera réalisé. C'est un nouveau projet qui est en cours.

Pour en savoir plus sur le projet prévu sur l'îlot Rossel, nous vous renvoyons à la présentation faite au [conseil de quartier du 14 juin 2022 que vous retrouverez en cliquant ici](#).

Concernant la lutte contre le stationnement irrégulier avons-nous les chiffres ? Un plan d'actions est-il prévu ?

Jean-François Delage : en moyenne c'est 20 contraventions par jour. Vous retrouverez les chiffres de 2021 et de 2022 dans les [délibérations 2022-56 et 57 en cliquant ici](#).

Il y a quelque chose à créer ensemble sur le long terme. La pure urgence on la traite au maximum, mais ce n'est pas la solution unique.

L'une des recommandations principales de la commission extra-municipale sur les mobilités est le partage de l'espace public et l'embouteillage sur les trottoirs. Cette commission est à l'arrêt et depuis la situation n'a pas changé. Que comptez-vous faire ?

Jean-Philippe Edet : Oui il y a urgence. Il faut construire ensemble un plan d'actions et de manière pédagogique. Multiplier par 10 les effectifs de la police municipale de proximité pour multiplier les contraventions ne règlera pas tout le problème.

Le référendum kremlinois annuel 2022

Jean-Philippe Edet a présenté le référendum kremlinois annuel 2022. Engagement municipal pris en 2020 pour confier la décision aux Kremlinoises et Kremlinois à la place du Conseil municipal sur une question d'intérêt général et local, le référendum de cette année porte sur la question suivante : « Approuvez-vous la réduction de la vitesse à 30 km/h sur les voiries communales du Kremlin-Bicêtre ? ».

Cette année, la Ville est allée encore plus loin en termes de concertation. En effet, celle-ci a sollicité les conseils de quartiers en février 2022 puis les bureaux de quartier en juillet dernier pour réfléchir à une question. Issue également des recommandations de la commission extra-municipale sur les mobilités, cette question répond à un enjeu pour lequel les Kremlinoises et les Kremlinois attendent une réponse. Une réunion publique a lieu le mardi 22 novembre à 19h30 à l'école Charles-Péguy et le référendum a lieu le 27 novembre dans les bureaux de vote habituels de 8h à 18h. Une fois le suffrage exprimé et si le oui l'emporte, une seconde phase de concertation par quartier et par rue concernée sera proposée en 2023 pour construire un schéma de mobilités plus global.

Point d'étape sur le budget participatif 2022/2023



Résultats de l'audit propreté

Présentation de l'audit propreté par le bureau d'étude Ocyres qui a réalisé un audit au cours des 6 derniers mois. La présentation concerne la phase 1, à savoir la phase de diagnostic. Dans 3 mois, un plan d'actions concret sera présenté avec des recommandations qui feront l'objet d'un rapport qui sera présenté aux habitants pour recueillir leurs avis, amender et ou enrichir les recommandations. Cet audit a fait l'objet d'une enquête de terrain de plusieurs mois dans les rues de la Ville, en interrogeant les habitants et en suivant les services municipaux dans leur quotidien.

Le bureau d'étude a posé des questions aux habitants pour recueillir leurs ressentis en l'état actuel des choses.

Considérez-vous votre ville sale ?

Réponse d'un habitant : Oui et surtout à certains endroits. Ce que je n'arrive pas à comprendre car la Ville nettoie tous les jours ! Il y a des endroits plus propres que d'autres.

Pourquoi la trouvez-vous sale ?

Réponse d'un habitant : Rue du 14 juillet, la première cause ce sont les commerces de bouche. Si on se trouve dans un quartier où il n'y a pas ce type de commerce, effectivement c'est plus propre.

Réponse d'un habitant : Rue Salengro, encore cet après-midi c'était atroce.

Réponse d'un habitant : La vente à emporter est également une source de saleté et certaines personnes ne savent pas utiliser leurs poubelles et jettent leurs déchets à côté et ne trient pas.

Réponse d'un habitant : Il y a un problème de type de contenants. Les poubelles de la ville sans couvercle et les poubelles qui sont toujours dans la rue. Il y a également un problème de pliage de cartons. Même si les services de la Ville nettoient, ça ne change rien.

Réponse d'un habitant : Rue Danton, ce n'est pas une rue commerçante et pourtant elle est souvent victime de dépôts sauvages.

Réactions des habitants concernant la cartographie de la ville

La cartographie est disponible depuis [ce lien en cliquant ici](#).

- Ajouter les dépôts des bacs des vêtements
- La rue Pierre-et-Marie-Curie n'est pas identifiée comme point noir alors qu'il y a des déchets canins, des déchets sauvages et des dépôts de bacs de vêtements à chaque extrémité de la rue.
- À qui devons-nous nous adresser lorsque l'on constate des dépôts sauvages pour une intervention ?
- C'est très axé sur l'Avenue de Fontainebleau, les rues adjacentes sont également concernées
- Avez-vous fait une liaison entre la malpropreté et les problèmes de stationnements ? Exemple : rue Delescluze, le stationnement gêne le ramassage des poubelles.
- Avez-vous pu établir un historique des rues ? Est-ce que la malpropreté a toujours touché les lieux que vous avez identifiés ?
- Il faut faire pression auprès des commerçants. Quelles sont vos recommandations ? Au coin de la rue du 14 juillet et rue du Général-Leclerc, aucunes poubelles ne possèdent pas de couvercle. Qui peut obliger la réparation des couvercles des poubelles ? Qui a la compétence pour obliger la norme des poubelles ?

Bureau d'études : Un travail est en cours avec les commerçants de la part de la mairie. Par exemple : aucune extension de terrasse sera acceptée s'il y a un problème de propreté. C'est un moyen de pression pour limiter les déchets organiques.

Il est nécessaire de territorialiser par quartier et notamment l'avenue de Fontainebleau qui concentre tous les problèmes de malpropreté ce qui reflète mal la qualité de vie qui est proposée au sein de la ville. Il est nécessaire de faire baisser à la fois la malpropreté et ce sentiment de ville sale. Globalement cette ville n'est pas sale, mais il y a des poches de malpropreté. En plus des recommandations, il y aura des recommandations prioritaires sur certaines zones. Cette cartographie permet de mettre en exergue les points saillants de malpropreté.

De plus, il y a 57 % de nouveaux arrivants sur cette ville. Le manque de sentiment d'appartenance à sa ville n'aide pas à améliorer ce problème. On observe que moins les habitants se sentent concernés par leur territoire, moins ils se préoccupent de la propreté. Comment refaire citoyenneté ? Beaucoup d'habitants ne connaissent même pas l'histoire de leur Ville. Les recommandations seront présentées début 2023. Il y aura des arbitrages financiers à avoir car ce plan d'actions aura un coût.

Concernant les couvercles de poubelles, nous avons reçu les chiffres du Grand-Orly Seine Bièvre sur la gestion des déchets car en effet on constate cette dégradation qui est très visible et est source de nuisances supplémentaires (corneilles, rats). Chaque acteur a son rôle à jouer pour améliorer la situation avant d'arriver à la répression. Il faut marcher sur les 2 jambes, il faut de la prévention et exercer son pouvoir de sanction.

Questions supplémentaires des habitants

Est-ce que la commune a déjà provisionné un budget pour mettre en œuvre les recommandations ?

Jean-Philippe Edet : Nous sommes en train d'établir le budget 2023. Rien n'est encore figé.

Jean-Luc Laurent : nous avons souhaité avoir un regard extérieur sur l'évaluation de notre politique publique et sortir de nos indicateurs habituels. C'est un temps qui va déboucher sur un rapport avec des préconisations qui pourront potentiellement toucher l'organisation des services municipaux. Nous avons souhaité rester en dehors de cet audit pour qu'il soit le plus objectif possible. C'est une demande récurrente de votre part et nous souhaitons améliorer la situation.

Rue Emile-Zola, il y a un arbre qui cache la vue et l'école Epita a côté fait beaucoup de bruit le soir. Ils font la fête tous les soirs.

Jean-Luc Laurent : C'est noté on interviendra auprès de la direction et des associations étudiantes. Concernant l'arbre, il faudra l'intégrer dans le prochain plan d'élagage.

Il y a eu des nuisances sonores depuis l'Espace André-Maigné le 22 octobre dernier.

Jean-Luc Laurent : je suis intervenu. Il y a eu un manquement de la part de la personne qui a réservé la salle. Il y a eu beaucoup plus d'invités que prévu, il y a des témoignages des riverains et il y a une enquête en interne pour convoquer la personne.

Que comptez-vous faire concernant les nuisances liées aux ventes illégales près du métro.

Jean-Luc Laurent : Cette situation donne lieu à des saisies quotidiennes par la Police municipale de proximité qui ensuite les remet à la police nationale qui les consigne. J'ai saisi le procureur pour que les moyens de la puissance publique puisse être mobilisés ensemble pour agir plus efficacement avec l'objectif de mettre fin à ses activités illégales qui nuisent à la santé publique. La préfecture, le commissariat et le procureur ont été saisis pour agir de manière plus efficace. J'ai obtenu ponctuellement quelques interventions de la police nationale mais cela reste insuffisant.

La vente à emporter et la présence des livreurs à moto sur les trottoirs, notamment rue Salengro avec Le Constant nuisent à la vie de quartier. Ils circulent sur le trottoir. Il n'y a que des hommes et les femmes qui passent la nuit peuvent se sentir en insécurité.

Jean-Luc Laurent : sur les commerçants, il y a un audit en cours. Ils vont être convoqués pour les sensibiliser et rappeler leurs obligations de manière préventive. S'il n'y a pas de changement, il y aura des sanctions.

L'ouverture du Chicken Street pose des problèmes de nuisances. Les riverains se plaignent du bruit, de l'odeur, des poubelles et notamment des arches d'entrées qui prennent de la place sur l'espace public. Que compte-t-elle faire la mairie ?

Jean-Luc Laurent : il y a une procédure en cours parce qu'il n'y a pas eu de dépôt de permis de travaux. Nous avons lancé la procédure dès que l'on a vu le chantier. Cependant la loi leur permet d'obtenir un permis a posteriori.

